

COMMUNE D'AYWAILLE

COMMISSION LOCALE DE

DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT ANNUEL

2013

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR revue au rapport 2011	Numéro projet Revu au rapport 2011	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes. Phase 1 : prolongement vers Comblain-au-Pont (jusqu'à l'ancien terrain de football).	216.605 € Subvention de 136.002,49 €	Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Plan Escargot 2007
1 1	6 5	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	16.420 € (étude) +/- 2.000 € de mise en place en 2011	09/05/2012 : approbation du PCDN par le Conseil communal 23/06/2012 : signature de la charte
1	2	Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-villages	Achat support informatique, de signalisation et de matériel pour réaliser des chicanes : +/-2.000 €	Inventaires terminés. Des chemins et sentiers ont été débroussaillés, des échaliers et des plaques indicatrices ont été posés sur une partie des tronçons à réhabiliter.

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR initiale revue au rapport 2011	Numéro du projet initiale revu au rapport 2011	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	890.000 € 1.198.000 € suivant avenant demandé	Développement rural	-Marché notifié à l'Adjudicataire. Travaux débuté le 18/02/2013. En cours
2	3	Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN	Coût non estimé	Possibilités de subsidiation: - 5.000€ annuellement pour la concrétisation des projets via la Direction de la Nature - Cellule PCDN - Espaces verts (DGRNE) - Développement rural (DGA)	Mise en œuvre de certaines fiches du PCDN (semaine de l'abeille, pose de nichoirs à oiseaux d'eau, pose de panneaux didactiques, réalisation de promenades didactiques à thème nature, restauration de la marre de Havelange, création de potager communautaire, ...)

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR initiale revue au rapport 2011	Numéro du projet Initiale Revu au rapport 2011	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
2 1	9 4	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Le RUE de la ZACC de Dieupart a été approuvé par le Gouvernement wallon le 03/12/2012. Entré en vigueur le

					31/12/2012																
1 1	4 6	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 €	<table border="1"> <tr> <td>Développement rural (80 % de A et B.2)</td> <td>848.113 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale (20 % de A et B.2)</td> <td>212.028 €</td> </tr> <tr> <td>MET à 100% (B.1)</td> <td>811.245 €</td> </tr> </table>	Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €	Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €	MET à 100% (B.1)	811.245 €	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)										
Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €																				
Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €																				
MET à 100% (B.1)	811.245 €																				
1 1	3 7	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Première option</td> </tr> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>142.911€</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Seconde option</td> </tr> <tr> <td>MET (tronçon BC)</td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>272.169 €</td> </tr> </table>	Première option		MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €	Développement rural 80 %	571.643€	Part communale 20 %	142.911€	Seconde option		MET (tronçon BC)	71.844 €	Développement rural 80 %	1.088.676 €	Part communale 20 %	272.169 €	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
Première option																					
MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €																				
Développement rural 80 %	571.643€																				
Part communale 20 %	142.911€																				
Seconde option																					
MET (tronçon BC)	71.844 €																				
Développement rural 80 %	1.088.676 €																				
Part communale 20 %	272.169 €																				
1 1	5 8	Constitution du Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève	A chiffrer	Possibilité d'une éventuelle subsideation via la DGATLP	En attente des informations de la Région wallonne 2013-2014																
2	1	Mise en œuvre d'un PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève	984.940 €	Développement rural 80%: 787.952 € Part communale 20%: 196.988 €	Dépendant des informations de la Région wallonne																
2	2	Amélioration de la Maison de quartier	109.740 €	Développement rural 80%: 87.792 € Commune 20%: 21.948	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)																
2	4	Aménagement de convivialité dans le village d'Awan tout en assurant son accessibilité pour les usagers doux par le développement de cheminements sécurisés	Coût non estimé	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)																

2	6	Aménagement et embellissement du village de Deigné et de ses accès	928.439 €	Développement rural 80%: 742.751 € Part communale 20%: 185.688 €	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
2	7	Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte	163.048 €	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
2	8	Renforcement de la signalisation touristique à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
3 3	3 1	Aménagement de la place de Chézy et des abords de la Maison de village	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
3 3	4 2	Aménagement d'un bâtiment multi-services (Maison de l'emploi, Agence de Développement Local...)	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
3 3	5 3	Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité à Rouge Thier	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)

3 3	6 4	Renforcement des services rendus par les bibliothèques de l'entité (agrandissement de la surface disponible à Remouchamps, accroissement de l'offre multimédia, location de partitions musicales...)	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
3 3	7 5	Implantation d'éoliennes sur l'entité	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
3 3	8 6	Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
3 1	1 9	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements	200.000 €	Développement rural	Vu le délai nécessaire à l'aboutissement du dossier et la location mensuelle due à la propriétaire par la commune (1.300 €) dans l'attente de la passation de l'acte, la Commune a décidé d'acquérir le bien en fonds propres et de l'inscrire dans son ancrage communal 2014-2016 avec comme opérateur le FLW.
3 1	2 10	Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité	A estimer	Développement rural	Création de logements sociaux via l'ancrage communal 2014-2016

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Fin 2008	PCDR classique 1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Redynamiser le village de Nonceveux et créer des passerelles entre les différentes populations qui s'y côtoient	958.400 € (avenant)
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :			21/12/2009	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			12/10/2010 approbation de l'avant-projet et de l'avenant par le Conseil communal	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			Avenant sollicité le 19/10/2010 et approuvé le 09/03/11 par le Ministre	
Approbation du projet par l'A.C.			09/11/11 par le Conseil communal. Accord Tutelle marchés publics le 22.12.11	
Approbation du projet par le Ministre			05/04/2012	
Adjudication :			08/06/2012	
Décision d'attribution du marché			03/08/2012	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			04/12/2012	
Début des travaux			18/02/2013	
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :133.422,87 €
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹ [Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises](#)

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ²				

Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		

² [Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises](#)

³ [Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.](#)

Bénéfices = recettes moins charges	Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
02/08/2001	09/10/2003	19/06/2013	18/01/2005
Date des réunions durant l'année écoulée	21/03/2013	Nombre de présents	12
	23/09/2013		13
	02/12/2013		10

A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : *type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...*

Maisons de village : *nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...*

Maison multiservices : *nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*

Espace publics de convivialité : *lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)*

Réflexion sur l'opération de développement rural

Suite aux élections communales d'octobre 2012, un courrier a été adressé aux membres de la CLDR pour connaître leur volonté de poursuivre leur mission au sein de la Commission. Sur les 24 membres (hors quart communal), 16 membres ont confirmé leur intérêt. Un appel à la population a été lancé début 2013 via le bulletin communal pour compléter la CLDR. 3 candidatures ont été introduites. Le 30 mai 2013, le Conseil communal a complété la CLDR et le 19 juin 2013 il a renouvelé le quart communal. La CLDR se compose donc de 16 membres effectifs et de 9 membres suppléants.

L'ordre de commencer les travaux relatifs à la 1ère convention, intitulée « aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux », a été donné le 18 février 2013. Les travaux ont physiquement réellement débuté le 1^{er} août 2013. Le chantier est difficile.

Les actions dans le cadre de la fiche 2.3 intitulée « Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN » se poursuivent. Ainsi ont été initiés par la mise en œuvre de certaines fiches du PCDN : la semaine de l'abeille, la pose de nichoirs à oiseaux d'eau, la pose de panneaux didactiques, la réalisation de promenades didactiques à thème nature, la restauration de la marre de Havelange, la création de potager communautaire, ...

L'inventaire des chemins vicinaux étant achevé, le Groupe de travail (GT) des chemins vicinaux poursuit son activité et propose notamment la réouverture, l'entretien de certains chemins et la modification de certains promenades reprises à la carte officielle des promenades de la Commune. Le GT se réunit deux fois par mois. Quand il fait beau les membres vont sur terrain sinon ils effectuent un travail sur carte à l'Administration communale. Le GT depuis plusieurs années, participe à l'action « Rendez-vous sur les sentiers ». Il s'agit d'une action qui a pour but d'apporter un soutien à toutes les personnes qui s'impliquent pour préserver, défricher, réhabiliter, faire découvrir un chemin ou un sentier et faire connaître leur travail. Cette année, le GT a proposé l'organisation d'une promenade de 5,7 km à la découverte des bornes de la Porallée. Elle a eu lieu le 20 octobre 2013. Cette balade commentée par un habitant féru d'histoire a été l'occasion de découvrir la borne n° 1 disparue depuis longtemps (récemment retrouvée dans le ruisseau des Mainires) et remise en place avec la collaboration de la Commune de Theux.

Le GT collabore également avec la Commune à la réhabilitation du site classé du Ninglinspo (sécurisation des ponts et chemins piétons).

Le projet lié aux fiches « Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements » et la fiche 3.2 « Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité » a été abandonné. Vu le délai nécessaire à l'aboutissement du dossier et la location mensuelle due à la propriétaire par la commune (1.300 €) dans l'attente de la passation de l'acte, Le Conseil communal a décidé d'acquérir le bien pour la somme de 180.000 € (au départ 200.000 €) pour y créer du logement social via l'ancrage communal du logement avec comme opérateur le Fonds du Logement des Familles nombreuses (FLW). 5 logements seront créés (4 logements 1 chambre et 1 logement/ 2 chambres). Au vu de la circulaire ministérielle, la Commune doit mettre tout en œuvre pour atteindre 10 % de logements publics sur son territoire.

Il est difficile pour la Commune d'atteindre ce seuil. Actuellement la Commune atteint +/-1%. Cependant elle manifeste sa bonne volonté en acquérant cet immeuble. Les 5 logements seront mis en gestion à l'Agence immobilière sociale Ourthe Amblève (AIS O/A).

Le GT Logement avait comme priorités les conditions d'accès aux logements destinés aux jeunes et le fonctionnement de la maison de village et de services à Nonceveux. Suite à l'abandon des fiches relatives aux logements et à l'avancée plutôt lente des travaux, le GT n'a pu poursuivre son travail. Une réunion en vue de constituer un comité de gestion incluant la CLDR sera programmée en 2014 en fonction de l'état d'avancement des travaux.

Lors de sa séance du 2 décembre 2013, deux membres se sont portés volontaires pour être porteurs de deux projets : l'état des lieux des points de vue remarquables de l'entité en vue de leur remise en état et la mise à jour des arbres et haies remarquables de l'entité. Un appel aux volontaires sera réalisé via le bulletin communal.

La CLDR ne s'est réuni trois fois en 2013 dont une fois conjointement avec la CCATM. Il a été jugé non pertinent de réunir la CLDR pour atteindre les 4 réunions annuelles. En effet, la lenteur du chantier de la Maison de village et l'abandon des deux fiches liées au logement en est en grande partie responsable. L'absence de lancement d'un nouveau gros projet lié à l'élaboration du PST par la Commune intervient également. Ce n'est pas pour autant que les membres ne sont pas dynamiques. Le travail du GT chemins vicinaux et la mise sur pied prochaine deux projets (arbres remarquables et points de vue remarquables) en sont la preuve.

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	
Intitulé du projet	
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR Initiale Revue au rapport 2011	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)																																	
				Dénomination	Pourcentage intervention																																
Année rapport annuel + 1 an	2.9 1.4	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	CGT																																	
				Service de la Pêche																																	
	1.5 1.8	Constitution du Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève	A déterminer	DGATLP																																	
				Plan HP																																	
Année rapport annuel + 2 ans	2.7	Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte	A déterminer																																		
Année rapport annuel + 3 ans	3 7	Réalisation d'une liaison cyclo- pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Première option</th> <th colspan="2">Première option</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td></td> <td></td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td></td> <td></td> <td>571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td></td> <td></td> <td>142.911€</td> </tr> <tr> <th colspan="2">Seconde option</th> <th colspan="2">Seconde option</th> </tr> <tr> <td>MET (tronçon BC)</td> <td></td> <td></td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td></td> <td></td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td></td> <td></td> <td>272.169 €</td> </tr> </tbody> </table>	Première option		Première option		MET(tronçon AB + BC)			1.395.281 €	Développement rural 80 %			571.643€	Part communale 20 %			142.911€	Seconde option		Seconde option		MET (tronçon BC)			71.844 €	Développement rural 80 %			1.088.676 €	Part communale 20 %			272.169 €	
Première option		Première option																																			
MET(tronçon AB + BC)			1.395.281 €																																		
Développement rural 80 %			571.643€																																		
Part communale 20 %			142.911€																																		
Seconde option		Seconde option																																			
MET (tronçon BC)			71.844 €																																		
Développement rural 80 %			1.088.676 €																																		
Part communale 20 %			272.169 €																																		